

METAUX – Le Parlement européen décide d'encadrer les minerais issus de zones de conflit, mais de manière partielle

L'extraction de l'or, du tantale, du tungstène ou de l'étain finance parfois des conflits armés. Cette problématique a été discutée par le Parlement européen, qui a adopté une proposition de règlement sur ces minerais de conflits. Les fonderies et les raffineries de l'UE devraient à l'avenir s'approvisionner de manière responsable, labellisée via une mention d'importateur responsable européen. La proposition de règlement doit encore être adoptée en séance plénière au Parlement en mai, avant d'être transmise aux États membres. Les élus ont cependant repoussé une autre proposition destinée à imposer le principe de la transparence à l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement de ces minéraux. Les raffineries et fonderies européennes ne représentant en effet que 5% du marché mondial.

[Lien vers l'article](#)

ACHATS GROUPEES – Une trentaine de villes européennes, dont Genève, décident de grouper leurs achats verts

Une trentaine de villes, représentant plus de 60 millions d'habitants, se sont réunies le 26 mars 2015 à Paris pour adopter la « déclaration des maires européens pour le climat ». Cette déclaration a pour objectif de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en stimulant les technologies propres en passant des marchés publics massifiés. Une commande de plus grands volumes permettrait de plus d'abaisser le prix des technologies bas carbone, ce qui profiterait aux villes. Les premiers achats groupés devraient concerner des bennes à ordures ménagères, des véhicules municipaux électriques ou hybrides et de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables. Les fournisseurs semblent favorables à cette démarche : ils pourraient ainsi présenter leurs offres à plusieurs acheteurs à la fois. Ce projet nécessitera toutefois un ajustement technique et juridique, étant donné que les villes n'ont pas toutes les mêmes procédures d'achat.

[Lien vers l'article de Novethic](#) et [vers celui de Paris](#)

BOIS – La France annonce la mise en place de mesures pour vérifier la légalité des importations de bois

Le ministère français de l'Écologie a répondu aux demandes d'ONGs comme Greenpeace, qui dénonçaient le non respect du règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE), entré en vigueur il y a plus de deux ans, en annonçant la formation de nouveaux agents de contrôle pour les importations de bois. Les ONGs relèvent un manque de transparence sur les importations de bois. Le RBUE définit comme illégal le bois coupé en violation de la réglementation du pays de récolte : coupe en dehors des zones autorisées, absence de marquage, dépassement des quotas de coupe, abattage sans autorisation d'essences protégées, non-respect des accords passés avec les populations locales, etc. Selon Interpol, l'exploitation forestière illégale représente entre 15 et 30% du bois commercialisé dans le monde.

[Lien vers l'article](#)

MOBILITE – Une nouvelle roue électrique permet de transformer un vélo traditionnel en vélo électrique

L'entreprise Rool'in débute la commercialisation d'une nouvelle roue motorisée électrique, pouvant s'installer sur la roue avant d'un vélo traditionnel. Cette roue est disponible en 3 tailles (20, 26 ou 28 pouces) et offre jusqu'à 70 kilomètres d'autonomie grâce à un petit moteur brushless intégré et une batterie lithium-ion. Elle répond aux exigences de la législation européenne sur les Vélos à Assistance Électrique et à la norme EN15194. La roue Rool'in est en vente à partir de 499 euros.

[Lien vers l'article](#)

[Lien vers le site](#)

LABELS – Le site Ecolabel Index répertorie plus de 450 labels à travers le monde

Le site Ecolabel Index présente des labels couvrant 25 secteurs différents, dans près de 200 pays. On y découvre par exemple qu'il existe une dizaine de labels sur la neutralité carbone dans le monde, ou qu'un grand nombre de pays ont développé un label d'agriculture biologique, comme l'Estonie ou la Chine.

[Lien vers le site](#)

ELECTROMENAGER – Un designer a conçu une machine à laver le linge prévue pour une durée de vie de 50 ans

En réaction à l'obsolescence programmée constatée pour un grand nombre d'appareils, le designer français Julien Phedyaeff a conçu un lave-linge nommé l'incroyable. Ce lave-linge a été pensé dès sa conception pour faciliter son entretien et ses éventuelles réparations. Des opérations de maintenance préventive sont prévues, réalisables sur le lieu d'utilisation de la machine. L'appareil a été conçu pour éviter les pannes dites irréparables, souvent liées à un coût de réparation proche du prix d'une machine neuve et obligeant en moyenne à renouveler un lave-linge tous les dix ans. La machine peut être livrée en kit à monter soit même, ce qui permet de faire des économies en évitant les frais de montage, tout en apprenant à connaître la machine et en réduisant de 20% le volume de l'emballage. Le poids de l'appareil neuf est par ailleurs allégé : les habituels 30 kilos de lest en béton sont remplacés par un réservoir se remplissant d'eau lors de la première mise en service. Au niveau esthétique, la façade de la machine est personnalisable, et le hublot peut être installé pour s'ouvrir à droite ou à gauche en fonction des besoins. Le designer a reçu le prix du label de l'Observateur du design 2015.

[Lire l'article](#)

VEHICULES – Le 21 mai 2015, ICLEI Europe organise à Bruxelles un workshop pour présenter des recommandations sur l'achat de véhicules verts

Ce workshop est organisé dans le cadre du « Clean Fleets Project », projet lancé en 2012 pour faciliter la mise en œuvre de la Directive européenne sur les véhicules propres. Il a permis l'élaboration de plusieurs recommandations pour des véhicules plus propres et énergétiquement efficaces. Ce workshop a pour but de discuter ces recommandations.

[Lien vers le site](#) (en anglais)